



Compte rendu pour affichage Du Conseil Communautaire du 23 février 2016

Le 23 février 2016, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Salle des Fêtes de Tocane Saint Apre, sous la Présidence de Monsieur Didier BAZINET, à la suite de la convocation adressée le Mardi 19 Février 2016.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire : 62

Nombre de membres titulaires présents : 47 (46 à partir de 19h30)

Nombre de membres suppléants présents : 6

Nombre d'absents titulaires : 10 (11 à partir de 19h30)

✚ Gilles GIROUX

✚ Marcel GOURDOUX

- **Dont procuration : 7**

✚ Thierry DECIMA à Alain TRICOIRE

✚ Clémence LAROCHE à Jean-Pierre LAURON

✚ Marc LAGORCE à Patrick LACHAUD

✚ Catherine STUTZMANN à Franck BLANCHARDIE

✚ Joëlle GARCON à Monique MORIN

✚ Alain CLISSON à Patrice FAVARD

✚ Sylvie BONNET à Rémy TERRIENNE

En cours de séance :

✚ Emmanuel CLUGNAC à Joël CONSTANT à partir de 19h30

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité et on compte 1 abstention pour la délibération 2015/33

RESSOURCES FINANCES (RAPPORTEUR Jean-Marcel BEAU)

DELIBERATION N°2016/12 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 251,00				2 251,00
Opérations de l'exercice	245 898,59	247 852,11	4 204,52		250 103,11	247 852,11
TOTAUX	245 898,59	250 103,11	4 204,52		250 103,11	250 103,11
Résultats de clôture		4 204,52	4 204,52			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	245 898,59	250 103,11	4 204,52		250 103,11	250 103,11
RESULTATS DEFINITIFS		4 204,52	4 204,52			

DELIBERATION N°2016/13 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe de l'Office de Tourisme de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 4 204.52 €

-compte 1068 excédents de fonctionnement affecté : 4 204.52 €

DELIBERATION N°2016/14 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	129 559,11	133 974,64	4 415,53		133 974,64	133 974,64
TOTAUX	129 559,11	133 974,64	4 415,53		133 974,64	133 974,64
Résultats de clôture		4 415,53	4 415,53			
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	129 559,11	133 974,64	4 415,53		133 974,64	133 974,64
RESULTATS DEFINITIFS		4 415,53	4 415,53			

DELIBERATION N°2016/15 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DU CENTRE SOCIAL

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe Centre Social de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 4 415.53 €
 -compte 1068 excédents de fonctionnement affecté : 4 415.53 €

DELIBERATION N°2016/16 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		18 755.11		11 633.09		30 388.20
Opérations de l'exercice	164 263.32	237 423.97	11 243.00	5 568.91	175 506.32	242 992.88
TOTAUX	164 263.32	256 179.08	11 243.00	17 202.00	175 506.32	273 381.08
Résultats de clôture		91 915.76		5 959.00		97 874.76
Restes à réaliser			13 403.00		13 403.00	
TOTAUX CUMULES	164 263.32	256 179.08	24 646.00	17 202.00	188 909.32	273 381.08
RESULTATS DEFINITIFS		91 915.76	7 444.00			84 471.76

DELIBERATION N°2016/17: AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DU SPANC

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe du SPANC de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 5 959.00 €
 -compte 1068 excédents de fonctionnement affecté : 7 444.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 84 471.76 €

DELIBERATION N°2016/18 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE VILLETUREIX

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	537 834,96	0,12 653 235,10	22 434,84 637 834,96	544 869,80	22 434,84 1 175 669,92	0,12 1 198 104,90
TOTAUX	537 834,96	653 235,22	660 269,80	544 869,80	1 198 104,76	1 198 105,02
Résultats de clôture Restes à réaliser		115 400,26	115 400,00			0,26
TOTAUX CUMULES	537 834,96	653 235,22	660 269,80	544 869,80	1 198 104,76	1 198 105,02
RESULTATS DEFINITIFS		115 400,26	115 400,00			0,26

DELIBERATION N°2016/19 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE VILLETUREIX

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe de la ZAE de Villeteureix de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 115 400,00 €
-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 115 400,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 0.26 €

DELIBERATION N°2016/20 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE PUYMOZAC

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice		555,10		8877,42		9 432,52
TOTAUX		555,10		8 877,42		9 432,52
Résultats de clôture Restes à réaliser		555,10		8877,42		9 432,52
TOTAUX CUMULES		555,10		8 877,42		9 432,52
RESULTATS DEFINITIFS		555,10		8877,42		9 432,52

DELIBERATION N°2016/21 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE PUYMOZAC

Le budget annexe Zone d'Activité Economique de Puymozac étant clôturé fin 2015, il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget principal de la CCPR.

DELIBERATION N°2016/22 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

Résultats reportés Opérations de l'exercice	20 183,04	32 588,43	12 386,81		32 569,85	32 588,43
TOTAUX	20 183,04	32 588,43	12 386,81		32 569,85	32 588,43
Résultats de clôture Restes à réaliser		12 405,39	12 386,81			18,58
TOTAUX CUMULES	20 183,04	32 588,43	12 386,81		32 569,85	32 588,43
RESULTATS DEFINITIFS		12 405,39	12 386,81			18,58

DELIBERATION N°2016/23 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 12 386.81€

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 12 405.39 €

Il convient cependant d'amener une variation à ces montants car l'affectation du résultat va prendre en compte des transferts et intégrations de résultats par opération d'ordre non budgétaire comme suit :

-Investissement : + 10 786.16 €

-Fonctionnement : -12 198.63 €

Il est donc proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 1 600.65 €

-compte 1068 excédents de fonctionnement affecté : 206.76 €

DELIBERATION N°2016/24 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	46,08			1 860,85	46,08	1 860,85
Opérations de l'exercice	252 392,01	275 484,24	271 544,38	247 514,15	523 936,39	522 998,39
TOTAUX	252 438,09	275 484,24	271 544,38	249 375,00	523 982,47	524 859,24
Résultats de clôture Restes à réaliser		23 046,15	22 169,38			876,77
TOTAUX CUMULES	252 438,09	275 484,24	271 544,38	249 375,00	523 982,47	524 859,24
RESULTATS DEFINITIFS		23 046,15	22 169,38			876,77

DELIBERATION N°2016/25 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe du LOTISSEMENT de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 résultat d'investissement reporté : 22 169.38 €

-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 22 169.38 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 876.77 €

DELIBERATION N°2016/26 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE JARISSOU

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			54 314,95		54 314,95	
Opérations de l'exercice	388 138,65	422 388,59	408 135,98	422 201,76	796 274,63	844 590,35
TOTAUX	388 138,65	422 388,59	462 450,93	422 201,76	850 589,58	844 590,35
Résultats de clôture		34 249,94	40 249,17		5 999,23	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	388 138,65	422 388,59	462 450,93	422 201,76	850 589,58	844 590,35
RESULTATS DEFINITIFS		34 249,94	40 249,17		5 999,23	

DELIBERATION N°2016/27 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DU ZAE JARISSOU

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe de la ZAE Jarissou de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- compte 001 résultat d'investissement reporté : 40 249.17 €
- compte 1068 excédents de fonctionnement affecté : 34 249.94 €

DELIBERATION N°2016/28 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'UTMV

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		30,50		2 453,50		2 484,00
Opérations de l'exercice	2 562,00	3 531,50		2 562,00	2 562,00	6 093,50
TOTAUX	2 562,00	3 562,00		5 015,50	2 562,00	8 577,50
Résultats de clôture		1 000,00		5 015,50		6 015,50
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 562,00	3 562,00		5 015,50	2 562,00	8 577,50
RESULTATS DEFINITIFS		1 000,00		5 015,50		6 015,50

DELIBERATION N°2016/29 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE DE L'UTMV

Il est proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget annexe de l'UTMV de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- compte 001 résultat d'investissement excédentaire reporté : 5 015.50 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Compte 002 résultat de fonctionnement excédentaire reporté : 1 000.00 €

DELIBERATION N°2016/30 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPR

La présentation de notre compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

Résultats reportés Opérations de l'exercice	11 622 629,79	514 703,20 12 315 527,84	383 981,07 1 460 778,16	1 255 145,21	383 981,07 13 083 407,95	514 703,20 13 570 673,05
TOTAUX	11 622 629,79	12 830 231,04	1 844 759,23	1 255 145,21	13 467 389,02	14 085 376,25
Résultats de clôture Restes à réaliser		1 207 601,25	589 614,02 596 000,00	596 888,00	596 000,00	617 987,23 596 888,00
TOTAUX CUMULES	11 622 629,79	12 830 231,04	2 440 759,23	1 852 033,21	14 063 389,02	14 682 264,25
RESULTATS DEFINITIFS		1 207 601,25	588 726,02			618 875,23

DELIBERATION N°2016/31 : AFFECTATION DU RESULTAT CONCERNANT LE BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPR

Il convient de reprendre dans le budget principal 2016 de la CCPR, les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 589 614.02 €
-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 588 726.02 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 618 875.23 €

Il convient cependant d'amener une variation à ces montants car l'affectation du résultat va prendre en compte des transferts et intégrations de résultats par opération d'ordre non budgétaire comme suit :

-Investissement : - 10 786.16 €
-Fonctionnement : +12 198.63 €

Il est donc proposé de reprendre ces résultats au budget primitif 2016 du budget principal de la CCPR de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 600 400.18 €
-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 599 512.18 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 620 287.70 €

Il est à noter que les résultats du budget annexe ZAE de Puymozac, clôturé fin 2015, seront repris au Budget Principal par Décision Modificative en cours d'année 2016 selon les résultats suivants :

-excédent d'investissement: 8 877.42 €
-excédent de fonctionnement : 555.10 €

DELIBERATION N°2016/32 : AVIS SUR LE RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose à toute collectivité comptant une commune de plus de 3 500 habitants (article L 2312-1 du CGCT).

Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget, sous peine que celui-ci soit entaché d'illégalité.

Il doit informer sur la situation financière et permettre de discuter des orientations budgétaires de la collectivité, afin d'éclairer les choix lors du vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRe a complété les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Dans le rapport doivent notamment figurer des données relatives au personnel et à la structure de la dette. Le formalisme relatif au contenu de ce rapport est à la discrétion de la collectivité en l'absence de décret d'application.

Il donne lieu à un débat. Ce débat est acté par une délibération spécifique qui à son tour donne lieu à un vote.

Pour les orientations budgétaires 2016 la CCPR suivra avec attention sa section de fonctionnement pour qu'elle soit contenue à son niveau 2015 et continuera sa politique d'investissement dans le cadre de son projet de développement territorial.

Les objectifs pour le BP 2016 sont :

- 1- Ne pas augmenter les taux de la fiscalité des ménages
- 2- Maintenir notre capacité de désendettement à son niveau actuel par un recours limité à l'emprunt
- 3- Conserver sa capacité d'autofinancement

Le conseil communautaire prend acte et approuve le rapport des orientations b 2016

DELIBERATION N°2016/33 : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2016

Communes	AC définitives 2015	Montants provisoires des charges transférées	AC provisoires 2016 Valeur 02/2016
ALLEMANS	8 530	6 605	15 135
BERTRIC BUREE	48 720	5 583	54 303
BOURG DES MAISONS	60 307	0	60 307
BOURG DU BOST	-1333	0	-1 333
BOUILLES ST SEBAST.	-954	0	-954
CELLES	4 195	13 225	17 420
CERCLES	6 927	3 248	10 175
CHAMPAGNE FONTAINE	9 368	4 809	14 177
CHAPDEUIL	509	2 359	2 868
CHASSAIGNES	836	0	836
CHERVAL	9 291	3 879	13 170
COMBERANCHE EP.	6 484	0	6 484
COUTURES	6 271	0	6 271
CREYSSAC	1 793	1 551	3 344
DOUCHAPT	-1648	14607	12959
GOUTS ROSSIGNOL	4 555	0	4 555
GRAND BRASSAC	6 014	11 911	17 925
LA CHAPELLE GRES.	490	0	490
LA CHAPELLE MONTAB.	996	0	996
LA JEMAYE	3 164	0	3 164
LA TOUR BLANCHE	18 774	3 253	22 027
LISLE	20 633	26 392	47 025
LUSIGNAC	-168	4 531	4 363
MONTAGRIER	13 850	15 128	28 978
NANTEUIL AURIAC B.	4 734	0	4 734
PAUSSAC SAINT VIVIEN	19 260	13 065	32 325
PETIT BERSAC	9 749	0	9 749
PONTEYRAUD	60	0	60
RIBERAC	728 769	25 809	754 578
SEGONZAC	-1 558	11508	9950
SIORAC DE RIBERAC	-614	0	-614
ST ANDRE DE DOUBLE	2 214	0	2 214
ST JUST	2 307	2 145	4 452
ST MARTIAL VIVEYROLS	8 846	3 381	12 227
ST MARTIN DE RIBERAC	-1 002	5 146	4 144
ST MEARD DE DRONE	10 323	0	10 323
ST PARDOUX DE DRONE	1 818	2 077	3 895
ST PAUL LIZONNE	8 073	3 115	11 188
ST SULPICE DE R.	1 556	7 705	9 261
ST VICTOR	636	3 349	3 985
ST VINCENT DE C.	17 059	2 844	19 903
TOCANE SAINT-APRE	113 363	40 540	153 903
VANXAINS	-2 153	9 016	6 863
VENDOIRE	1 233	0	1 233
VERTEILLAC	48 120	4 952	53 072
VILLETUREIX	18 334	11 431	29 765
TOTAL	1 218 731	263 164	1 481 895

Ces montants seront reversés ou prélevés par dixièmes à compter du mois de mars.

CULTURE (RAPporteur Daniel VILLEDARY)

DELIBERATION N°2016/34 : Tarifs Spectacles « Capitale Vientiane » et « Bruits de Couloir »

Dans le cadre de la mise en place de spectacles jeunes publics, la Communauté de Communes du Pays Ribéracois a initialement prévu, en plus d'« Ombres et Lumières », des ateliers et spectacles en direction des enfants (scolaires du cycle 3), des jeunes (collège et lycée) et des familles (tout public) le jeudi 10 mars 2016 avec le spectacle « Capitale Vientiane » et le mardi 29 mars 2016 avec le spectacle « Bruits de couloir »

Tarifs proposés pour ces spectacles

	Tarif
Adultes	9€
Moins de 18 ans	6€